

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	22

Vote
Pour : Contre : Abstention :

L'an 2026, le 30 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en l'hôtel de ville de Lapugny sous la présidence de Yannick DESFONTAINES, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 17 avril 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 17 avril 2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le : = 4 MAI 2026

Et publication du :

= 4 MAI 2026

Présents : Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER, M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ, M. Christophe CARNEZ, M. Aurélien DANCOISNE, Mme Aurore DELHOMEZ, M. Alain DEMARLE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Jérôme DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Elodie DUCLERMORTIER, Mme Stéphanie DUFRASNE, Mme Laly EVERAERE, Mme Camille LABBE, M. Adrien LALART, M. Jérôme MOULIN-BEUGIN, M. Frédéric THULIEZ, Mme Karine VICHERY, M. Patrick DELANNOY, M. Benjamin LASS,

Excusés : Mme Stéphanie GORYNIA (donne pouvoir à M. Frédéric THULIEZ), Mme Karine VICHERY (donne pouvoir à M. Yannick DESFONTAINES), Mme Julie RENOULD-PETITPAS (donne pouvoir à M. Benjamin LASS),

Absents : Mme Marjolaine DELRUE,

A été nommée secrétaire : Mme Camille LABBE

D20260430-01 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL DU SIBLA

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au SIBLA, un syndicat intercommunal dont l'unique vocation est d'aménager le Bois des Dames et qu'il est nécessaire de désigner deux délégués titulaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-7 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la nomination du délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- À l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret.
- De procéder aux opérations de vote.

Ont été élus pour siéger au Comité Syndical du SIBLA

En tant que premier délégué titulaire :

- **M. Yannick DESFONTAINES**
Nombre de votants : 22
Nombre de suffrages exprimés : 19
Suffrages obtenus : 19 (3 abstentions)

En tant que second délégué titulaire :

- **M. Adrien LALART**
Nombre de votants : 22
Nombre de suffrages exprimés : 22
Suffrages obtenus :
 - M. Adrien LALART : 19
 - M. Benjamin LASS : 3

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

Yannick DESFONTAINES
Maire



REÇU LE . 04 MAI 2026



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès des services de la mairie de Lapugnoy
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille